



Section à remplir par le maître-associé

Maître-associé: _____ Matricule : _____

École: _____

Jumelage avec le(la) stagiaire suivant(e):

Nom: _____

Université: _____ Stage au bacc :(année) IO IIO II(en dyade)O III O IV O

Stage à la maîtrise qualifiante : STM801 O STM802 O

Session: Automne O Hiver O

1. Je demande que la compensation me soit versée sous forme de rémunération O

N.B. Sera versée sur une paie du mois de juin.

2. Je demande que le montant alloué à ce jumelage me soit rendu disponible pour l'achat de matériel destiné à ma classe pour la prochaine année scolaire O

N.B. Ce budget est relié à l'enseignant(e) et il est transféré lors d'un mouvement de personnel.

Aussi, le matériel acquis avec ce budget peut suivre l'enseignant(e) lors d'un transfert mais

doit demeurer à l'école advenant le départ définitif de l'employé(e).

3. **Possibilité pour les stages IV seulement :** Je demande que la compensation me soit attribuée sous la forme d'une journée complète de libération (prise après entente avec la direction de l'école et avant le 28 juin 2011) (coût : ±212\$) et que le montant résiduel me soit versé sous forme de rémunération O ou sous forme de budget disponible pour l'achat de matériel (selon les modalités mentionnées plus haut) O.

_____ date

_____ signature du maître-associé

Commentaires ou suggestions : _____

Section à remplir par la direction de l'école

Je déclare que les informations transmises en regard de ce jumelage stagiaire/maître-associé sont conformes à la réalité.

_____ date

_____ signature de la direction

Réponse de la commission scolaire

Votre demande est acceptée O

Montant de la compensation: Bacc. : Stage 1=125\$ O Stage 2=250\$ O

Stage 3=375\$ O Stage 4=500\$ O

Maîtrise : Stage STM801 = 250\$ O Stage STM802= 500\$ O

N.B. Ces montants sont déterminés annuellement(en avril ou mai) par les membres du Comité sur l'encadrement des stages.

L'annexe XLIII de l'entente nationale de même que l'entente locale prévoient l'utilisation de 50% de l'allocation reçue du MELs aux fins de compensation monétaire à répartir entre les maîtres-associés.

Votre demande est refusée O

Commentaires: _____

_____ date

_____ Brigitte Simoneau, D.S.R.H.

c.c. maître-associé, direction de l'école

service de la rémunération (s'il y a lieu) N.B. Utiliser le code de paiement 101525 – M.A.